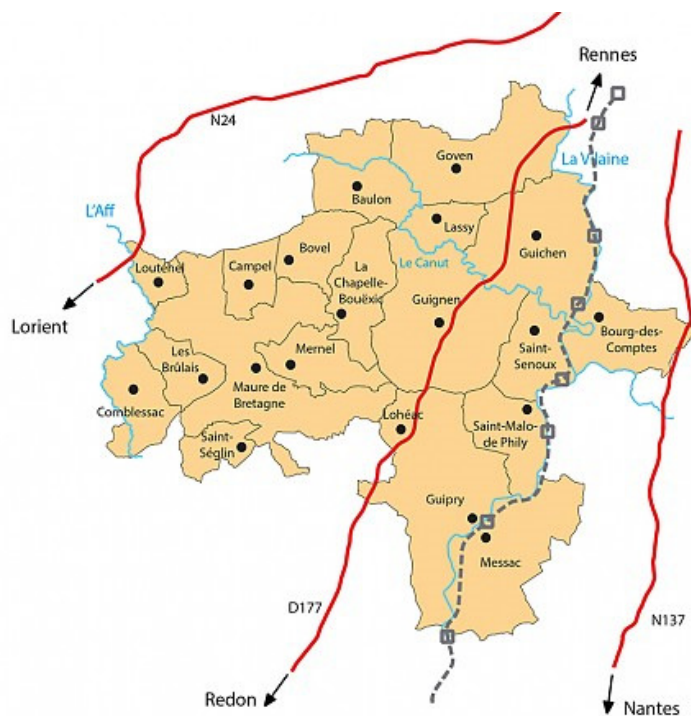


Paroles de jeunes et d'acteurs jeunesse !

Fascicule 4 : Diagnostic politique

« Favoriser une cohérence politique et une gouvernance territoriale à l'échelle communautaire »



Dans le cadre du
Diagnostic jeunesse sur le territoire des Vallons de Haute Bretagne communauté

SOMMAIRE

Ce que la démarche de diagnostic révèle : présentation sommaire	p. 1
Note d'intention au lecteur	p. 2
Diagnostic politique	p. 3
➤ Provoquer la mise à l'agenda public de la question de la jeunesse, par les élus de la communauté de communes de VHBC	p. 3
➤ Améliorer la cohérence et la lisibilité des compétences jeunesse a l'échelle du territoire de VHBC	p. 5
➤ Créer une fonction de coordination du réseau jeunesse à l'échelle communautaire	p. 6
Bibliographie	p. 8

* L'image illustrant le territoire de Vallons Haute Bretagne Communauté et figurant sur la page couverture est tirée de la page web officielle de la communauté de communes |

URL: <http://vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr/>

CE QUE LA DEMARCHE DE DIAGNOSTIC RÉVELE ...

PRÉSENTATION SOMMAIRE DU DIAGNOSTIC JEUNESSE

À partir de la matière récoltée au long de la démarche, nous avons relevé **trois axes**, qu'il nous semble indispensables de mettre en lumière, pour qu'une réelle politique jeunesse se mette en route sur le territoire de VHBC :

1/ Le diagnostic de territoire

Ce premier axe du diagnostic donne à voir que les jeunes¹ ont un rapport ambigu face à leur territoire. Ils en sont à la fois attachés, mais en parle comme d'un lieu insatisfaisant. À ce titre, les principales préoccupations exprimées concernent :

- Le réseau de **transport public**, insatisfaisant en termes de fréquence, de trajets de et d'accessibilité;
- Le **manque d'opportunités** de stage et de premiers emplois sur le territoire, les obligeant à en sortir;
- L'offre d'animation, d'activités et de loisirs qu'ils souhaiteraient plus diversifiée et mobiles en termes d'horaires et d'espaces;
- Les espaces jeunes (EJ) qu'ils souhaiteraient voir sortir de leurs murs ;
- Leur souhait de contribuer socialement et politiquement à leur environnement, dans des espaces d'implication qui accueillent les jeunes.

Des pistes et des moyens d'action, proposés par eux, sont dressés et gagneraient à être croisés et complétés par d'autres jeunes, ainsi que par les acteurs jeunesse et élus, notamment sur les moyens à mettre à disposition.

2/ Le diagnostic de la mobilisation autour des enjeux de la jeunesse

Ce deuxième axe met le doigt sur la fragilité du **réseau des acteurs jeunesse** à l'échelle de la communauté de communes VHBC et illustre l'envie des acteurs de collaborer, **non pas pour les jeunes, mais avec eux, sur les dossiers**. Pour ce faire, il faudra donc user de nouvelles méthodes de travail et de co-élaboration, notamment **dans le cadre de la conception de la future politique jeunesse**.

3/ Le diagnostic politique du territoire de VHBC, au regard de la jeunesse

Une politique jeunesse ne s'écrit pas non plus sans les acteurs politiques et les techniciens des collectivités concernées... C'est ainsi que le troisième axe de ce diagnostic les concerne directement. Si VHBC existe depuis quatre ans déjà, la compétence jeunesse n'est pas passée à une gestion communautaire sur tous les bassins de vie, participant sans doute aux **inégalités de traitement** de la question sur le territoire. Pour **améliorer la visibilité et la cohérence** des actions jeunesse sur le territoire, quelques actions ont été proposées par les acteurs jeunesse eux-mêmes.

¹ Parole également croisée avec les données socio-démographiques constituées par Jean-Marc Vanhoutte, sociologue associé au CCB.

NOTE D'INTENTION

A L'INTENTION DES LECTEURS/CONTRIBUTEURS/ACTEURS DE CE DIAGNOSTIC

Pour chacun des trois axes diagnostic, vous trouverez des thèmes sous lesquels nous avons regroupés la parole des participants. Pour chacun d'entre eux : vous trouverez une même présentation déclinant une **contextualisation** contenant la parole des jeunes et des moins jeunes, le nom des **acteurs structurants identifiés**, les **pistes d'actions identifiées** et les **moyens** à mettre à disposition.

Il s'agit, à cette étape-ci, de **visions parallèle restituée au même endroit, mais pour lesquels il n'y a pas encore eu de travail de croisement, de mise en débat, de priorisation et de reformulation**. C'est le travail qui restera à faire pour concevoir en vue de la politique jeunesse. **Et c'est ici que nous vous interpellons, lecteur-contributeur !**

Ce document doit être lu comme un document de travail en construction. De votre point de vue inédit, vous identifierez sans doute des lacunes au diagnostic, des constats partiels, voire des raccourcis. C'est ici que la démarche **vous embarque** et c'est **maintenant à vous de vous saisir** du document et de vous l'approprier, **de le compléter**. À ce titre, vous constaterez que pour la majorité des entrées thématiques, nous n'avons pas indiqué de moyens et ressources à mettre à disposition des pistes d'actions, car c'est vous – acteurs jeunesse – qui connaissez les ressources à mettre à disposition au regard.

Nous vous invitons donc à **lire ce diagnostic avec un crayon en main, afin de souligner, rayer, ajouter, perfectionner et proposer de nouvelles pistes** qui n'auraient pas été déposées ici. Et c'est dans une seconde phase de ce travail, qui démarre dès maintenant, que vous pourrez véritablement croiser les regards, vous engager collectivement et agir concrètement sur le terrain.

3 / DIAGNOSTIC POLITIQUE

FAVORISER UNE COHERENCE POLITIQUE ET UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE A L'ECHELLE COMMUNAUTAIRE

Provoquer la mise à l'agenda public de la question de la jeunesse, par les élus de la communauté de communes de VHBC

CONTEXTE

Si le diagnostic jeunesse est un projet impulsé et soutenu par la communauté de communes, qui a voté pour son lancement à l'unanimité, il a encore du mal – plus de 10 mois après son démarrage – à trouver sa place dans l'espace public et l'agenda politique. De loin, si l'on n'est pas directement impliqué dans la démarche de diagnostic qui court depuis septembre 2017, on ne le connaît assurément pas. Car la démarche a reçu très peu d'écho sur les médias de la communauté de communes, des communes et des acteurs jeunesse invités dans la démarche.

Ainsi, à ce jour, la couverture médiatique et politique du diagnostic jeunesse peut donner l'impression que la jeunesse n'est pas une priorité, ce qui peut apparaître faussé du point de vue du lecteur. Or, pour qu'un projet politique soit mis en valeur, discuté sur le territoire, débattu entre les acteurs concernés et amené jusqu'à un projet de politique, il est indispensable que les acteurs terrain et politiques concernés le valorisent et le défendent dans l'espace public, pour faire connaître l'urgence de s'y attaquer et de rallier le plus grand nombre d'acteurs avec eux.

ACTEURS STRUCTURANTS

- Les élu-e-s jeunesse Michèle Motel et Véronique Leduc de la commission enfance jeunesse comme groupe moteur qui vient impulser, sensibiliser et mobiliser leurs collègues élu-e-s et les partenaires institutionnels autour de la jeunesse
- PIJ
- La direction du Chorus
- La DDCSPP, en soutien aux acteurs locaux

LEVIERS ET BLOCAGES

Les leviers :

- Intérêt des élus de la commission jeunesse qui, à l'occasion du récent renouvellement de ses membres a vu 15 inscrits sur 48 élus.
- Arrivée de nouveaux vice-présidents sur VHBC, à l'occasion des dernières élections en date du 25 avril dernier, dont certains qui étaient présents au temps fort du 3 mai 2018 et alliés de la poursuite du travail amorcé à l'occasion de la démarche de diagnostic jeunesse.
- La DDCSPP est informée de la démarche de diagnostic jeunesse sur VHBC et s'est positionnée comme un allié, dans sa poursuite de la démarche. Mme Alexia Morvan, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse à la DDCSPP, a démarré une veille sur les projets de territoire en termes de jeunesse et souhaite appuyer VHBC.

Les blocages :

- Un sentiment divisé sur la priorité à donner à la question de la jeunesse de la part d'élus communaux et communautaires, qui constate posséder peu de moyens et de temps à leur disposition.

PREMIERS PAS ET VIGILANCES

- Pour que la politique jeunesse de VHBC ait un impact réel, il faut que la jeunesse ne soit plus considérée comme la seule responsabilité des élus jeunesse², mais comme un enjeu public qui ne soit plus considéré comme «un problème».
- Créer des espaces collectifs entre élus pour politiser leurs engagement au niveau de la jeunesse, afin qu'ils trouvent soutien des marges de manœuvre et du soutien dans leurs actions.
- Se donner une orientation commune au sein de la commission jeunesse pour l'année scolaire 2018-2019 à proposer aux acteur-ice-s que l'on souhaite mobiliser
- Que le PIJ soit en étroite collaboration avec la commission jeunesse
- Pour opérer ce changement, il faut s'atteler à un travail de conscientisation collective, impliquant en premier lieu les élus communaux et communautaires.
- Qu'un groupe de jeunes et d'adultes se mette en enquête pour savoir pourquoi cette démobilitation sur la question jeunesse, favoriser une interconnaissance de chacun et pour les jeunes, de mieux connaître le fonctionnement du conseil communautaire.
- La DDCSPP souhaite créer des groupes d'échanges et de pratiques rassemblant les élus jeunesse de divers territoires, afin qu'ils mutualisent leurs argumentaires, ressources et expertises.

MOYENS NECESSAIRES

- Co-élaborer Plan de formation accessible aux élus avec la DDCSPP.

² À ce titre, les élus préoccupés par la jeunesse ont peur de créer des déceptions vis-à-vis des attentes des jeunes, exprimés dans cette démarche de diagnostic jeunesse.

Améliorer la cohérence et la lisibilité des compétences jeunesse à l'échelle du territoire de VHBC

CONTEXTE

La compétence jeunesse n'est pas répartie de façon visible et explicite sur le territoire de la communauté de communes, depuis la fusion des communes qui a transformé le paysage de VHBC en 2015. Par conséquent, les différentes échelles de territoire ont du mal à articuler leurs actions destinées à la jeunesse, du côté des acteurs jeunesse, comme des élus. Par conséquent, chaque acteur agit comme il peut, en défendant son service, ses actions, ses budgets, ses animateurs, ses jeunes, ses enjeux, son point de vue, ses contraintes et son échelle d'action (parfois à l'échelle du quartier, de la commune, de la communauté de communes)...

La complexité de ce paysage donne parfois lieu à des incohérences dans l'offre de service et d'accompagnement aux jeunes. Elle génère aussi une confusion sur «qui fait quoi ?» sur le territoire ou dans les services, pouvant occasionner des malentendus.

Les acteurs jeunesse et les élus sont toutefois lucides et reconnaissent la perte d'énergie, d'argent et de temps provoqué par ce manque de mise cohérence, autour d'une compétence qui, légalement parlant, devrait être harmonisée, à l'échelle communautaire ou communale mais harmonisée sur l'ensemble du territoire.

ACTEURS STRUCTURANTS

- Les élus communautaires et communaux
- Les PIJ, en tant que structures ayant un mandat transversal et uniforme sur tout VHBC

LEVIERS ET BLOCAGES

Les leviers :

- [...]

Les blocages :

- Aux dires même des élus, la communauté de communes VHBC met du temps à s'harmoniser, étant donné le nombre d'acteurs, de domaines de travail et de considération à intégrer.
- La compétence jeunesse n'est communautaire que sur le bassin de vie de Val d'Anast, Guipry-Messac, St Malo de Phily et Loheac. Sur le bassin de Guichen cette compétence est restée municipale. Pour favoriser la lisibilité des responsabilités et des acteurs à l'échelle de VHBC, il semble judicieux de repenser la compétence jeunesse sur l'ensemble du territoire.

PREMIERS PAS ET VIGILANCES

- (Ré) ouvrir les débats politiques sur l'étendue de la compétence jeunesse à l'échelon communautaire, pour tous les bassins de vie.

MOYENS NECESSAIRES

- [...]

Créer une fonction de coordination du réseau jeunesse à l'échelle communautaire

«On n'a plus de référent jeunesse pour pallier à l'absence d'une politique jeunesse»

– Acteur jeunesse s'exprimant à l'occasion d'un entretien individuel

CONTEXTE

Il n'existe aucune coordination jeunesse sur le territoire VHBC, quelque soit la forme, permettant la mise en relation des acteurs jeunesse, des jeunes et des élus, ainsi qu'un travail de connaissance, de reconnaissance et de mise en cohérence des actions jeunesse.

Le PIJ est actuellement le seul acteur du champs social et socioculturel qui a un mandat transversal qui s'applique uniformément sur le territoire de VHBC. Or, selon ses animateurs, ils interviennent essentiellement sur des actions ponctuelles, qui manquent de visibilité sur le territoire (forums, ateliers, Nocturnes, etc.), et qui se créent au gré de partenariats, au cas par cas. Cette situation entretient un sentiment d'épuisement chez eux, leur laissant la sensation d'arriver à répondre partiellement à leur mandat, sans traiter les enjeux de fonds.

Idéalement, selon eux, le PIJ aurait intérêt à se coordonner avec les grands acteurs jeunesse que sont les EJ, les centres de loisirs et le centre social Chorus, les centres de formation, les écoles, etc. Cette reconfiguration structurante pourrait pallier au manque de transversalité observée au sein même des services de VHBC, notamment entre la Médiathèque, les PIJ, les services Famille, la musique, les espaces culturels, sportifs, etc.

Par ailleurs, en l'absence d'une forme de coordination des acteurs jeunesse, la poursuite de ce travail de diagnostic, sa traduction en une politique jeunesse, ainsi que sa mise en œuvre consiste, selon nous, à un vœu pieu.

En somme, le principal défi du territoire de VHBC est donc d'inventer une forme de coordination qui corresponde au besoin de mise en réseau des acteurs jeunesse, des jeunes et des élus et qui tienne compte des multiples contraintes de la communauté de communes. Un réel chantier doit être envisagé pour trouver une forme qui corresponde aux besoins et ressources de VHBC.

ACTEURS STRUCTURANTS

- Élus communautaires et communaux
- PIJ
- Responsables de service [...]
- Techniciens de VHBC (animateurs des PIJ, techniciens des services culturels et autres services préoccupés par la jeunesse) ;

LEVIERS ET BLOCAGES

Les leviers :

- Action qui répond à des attentes exprimées par de nombreux acteurs jeunesse.
- La DDCSPP peut être en appui pour la mobilisation de financement et soutien à l'obtention de financement, notamment pour la coordination jeunesse sur les territoires.

Les blocages :

- Potentiel refus des gestionnaires de fournir un appui financier en raison de problématiques et d'enjeux propres.
- Le territoire de VHBC est jeune et chaque service de la communauté de communes expérimente les changements dus à la fusion du territoire qui s'est opéré en 2015.
- Divergence d'opinion sur les moyens humains et financiers à dédier à la politique jeunesse communautaire.

PREMIERS PAS ET VIGILANCES

- Discuter collectivement, notamment avec les professionnels, des nouvelles missions portées par la coordinatrice du réseau
- Rencontrer les gestionnaires et les impliquer à la réflexion collective engagée autour de la politique jeunesse
- Négocier la prise en charge du volume horaire dédié au réseau par les gestionnaires des EJ
- Solliciter la DDCSPP, par l'entremise d'Alexia Morvan, sur le soutien dans la recherche de financement, en vue de la création d'une coordination de l'action jeunesse à l'échelle de VHBC.
- Nécessité organisationnelle de pouvoir anticiper sur une année scolaire le volume horaire nécessaire pour participer à la vie de réseau.
- Créer des réunions entre techniciens VHBC élus VHBC pour mieux se connaître, comprendre les mandats de chacun et développer les actions ensemble, de façon cohérente.

MOYENS NECESSAIRES

- [...]

BIBLIOGRAPHIE

Littérature scientifique

BASS, Michel. « Les jeunes sont-ils entendables ? », in Christiane Balasc-Variéras et al., Pourquoi les adolescents nous poussent-ils à inventer ?, ERES « Les recherches du Grape », 2008, p. 35.

DAVID, Olivier. « Le temps libre des jeunes ruraux », Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement [En ligne], 22 | 2014, mis en ligne le 15 juin 2014, consulté le 04 septembre 2017. URL : <http://tem.revues.org/2423> ;

Olivier David et al., « Systèmes locaux et action publique : l'exemple des jeunes vulnérables », Agora débats/jeunesses 2012/3 (N° 62), p. 81-95.
DOI 10.3917/agora.062.0081

HOMMAGE, Corinne. « La démarche de diagnostic territorial au service d'une dynamique partenariale et citoyenne », Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle 2007/1 (Vol. 40), p. 79-95.

Autres matériaux

VANHOUTTE, Jean-Marc. *Cartes illustrant les dynamiques sociodémographiques sur Vallons Haute Bretagne Communauté*, créées pour la démarche de Diagnostic Jeunesse sur VHBC à partir des données du recensement de 2015 l'INSEE, 2018.

VANHOUTTE, Jean-Marc. *Entretiens menés avec des jeunes et des acteurs jeunesse, dans le cadre de la démarche du Diagnostic Jeunesse de VHBC, janvier 2018 – juin 2018.*

Paroles et écrits tirés des COMITÉS DE PILOTAGE et ATELIERS COOPÉRATIFS NOMADES accompagnés par Samuel Auvé, Reunan Girard, Jean-Marc Vanhoutte et Laurence Gravel, en collaboration avec des acteurs jeunesse du territoire, entre septembre 2017 et juillet 2018.

* Pour consulter les comptes-rendus et traces de ces rencontres, n'hésitez pas à contacter les PIJ de Vallons Haute Bretagne Communauté qui ont contribué à la coordination du Diagnostic Jeunesse.